



POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU VERT ET BLEU  
DANS LA GRANDE RÉGION ÉCOLOGIQUE DU GRAND MONTRÉAL



22 juin 2015

M. Jean A. Lalonde  
Préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulange  
420, avenue Saint-Charles  
Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 2N1

**Objet :** Intégrité du PMAD en danger par le dézonage le long de l'autoroute 30

---

M. le Préfet,

Le Mouvement Ceinture Verte est inquiet par rapport à la possibilité que la MRC de Vaudreuil-Soulange empiète sur la zone agricole aux abords de l'autoroute 30.

L'autoroute 30 étant une voie de contournement pour la métropole, des espaces de développement n'ont pas lieu d'être en dehors des espaces prévus par votre schéma d'aménagement révisé. La zone agricole, déjà hautement encadrée par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), ne peut donc servir de territoire développable. Il faut en appeler de la vision que la CMM s'est donnée par rapport au territoire, aux activités agricoles et à la consolidation des activités dans les secteurs déjà urbanisés.

Il importe donc que votre MRC respecte la planification hautement consensuelle du PMAD et qu'elle maintienne l'intégrité de son territoire agricole en poursuivant la consolidation des secteurs déjà urbanisés tel que stipulé. La CMM a d'ailleurs elle-même défini nombre d'espaces disponibles pour accueillir de nouvelles activités économiques telles que celles projetées dans le corridor de l'autoroute 30.

Nous vous demandons donc d'assurer la protection du territoire et des activités agricoles sur votre territoire afin d'en assurer le dynamisme. En plus de concourir à la mise en œuvre durable de votre schéma d'aménagement révisé et de développement, adopté en 2014, cet engagement de la part de votre MRC permettra de protéger la ceinture verte du Grand Montréal. Vous pouvez donc compter sur le Mouvement Ceinture Verte afin d'appuyer cette position et pour rappeler au gouvernement du Québec la possibilité, voire la nécessité d'allier aménagement durable du territoire et développement économique.

Dans l'attente de votre réponse et dans l'espoir de vous voir protéger l'intégrité du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, nous vous prions de recevoir, M. le Préfet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Sylvain Perron**

Chargé de projet, Fondation David Suzuki  
Coordonnateur Mouvement Ceinture Verte  
Tél. : 514-871-4932 p. 1455  
Courriel. : sperron@davidsuzuki.org